

ROUGE GORGE



Bulletin sans prétention de la section de Fécamp du parti Communiste Français

Numéro special 16 novembre 2017

16 novembre : on remet ça !

Après la mobilisation unitaire réussie des fonctionnaires du 10 octobre dernier, après la journée interprofessionnelle du 19 octobre, Macron, le président des riches et des patrons va être confronté ce jeudi 16 novembre à un nouveau coup de boutoir avec les manifestations organisées par les syndicats contre ses ordonnances !

Et cette fois, la direction nationale de FO a décidé de se joindre au mouvement, avec la CGT, Solidaires, l'UNEF, la FIDL, l'UNL et 12 des fédérations de la CFE-CGC

Les mobilisations du monde du travail ouvrent petit à petit des brèches dans le mur : les routiers ont obtenu que leurs primes soient sanctuarisées et mises à l'écart des « négociations d'entreprises » (reportez-vous au numéro du 10 octobre du Rouge-Gorge). Ce 13 octobre, les dockers et les travailleurs portuaires ont à leur tour obtenu une dérogation analogue.

Une nouvelle fois, ce 16 novembre, les communistes vont donc jeter leurs forces dans la bataille pour informer, distribuer les tracts des syndicats, organiser les co-voiturages, remplir les autocars allant aux manifestations avec un objectif : aider les salariés, les chômeurs, les retraités à se faire respecter, notamment par la CCI de Fécamp/Bolbec (voir page 4)

En ligne de mire : la ratification par le Parlement des ordonnances ce 20 novembre. Tous ensemble !

Dans ce numéro

- Page 2 et 3 : le débat qui traverse les syndicats. Face aux ordonnances Macron, quelle stratégie ?
- Page 4 : polémique entre Jean-Luc Mélenchon, et les syndicats. La réponse de Sébastien Jumel
- page 5 : pour la CCI de Fécamp et Bolbec, les salariés en lutte seraient-ils des criminels ?
- Page 56: la fête de l'Humanité en Normandie les 25 et 26 novembre

Le dossier de l'Huma sur les ordonnances Macron

Les manifestations du 16 novembre :

- 9 h , à l'UL CGT de Fécamp rue Henri Dunant (ancien hôpital) : co-voiturage pour la manif' du Havre
- 14 h 30 : rassemblement à l'UL CGT de Fécamp, rue Henri Dunant

Face aux ordonnances Macron, quelle stratégie ?

Nous publions ci-contre un appel des salariés de Fécamp, réunis en assemblée générale lors de la dernière manifestation contre les ordonnances Macron

Cet appel s'inscrit dans le débat qui traverse aujourd'hui les syndicats sur la meilleure manière de s'opposer à la remise en cause du code du travail par le gouvernement.

Plusieurs syndicats ont fait le pari de démanteler les ordonnances par petits bouts avant même leur ratification par l'assemblée nationale. C'est le cas dans un petit nombre de branches professionnelles (transport routier, ports, chimie) où les salariés ont décidé de monter au front pour obtenir que des éléments essentiels de leur rémunération échappent aux négociations d'entreprise prévues par les ordonnances Macron.

Les routiers ont ouvert les premiers la voie en accrochant au début octobre un accord après plusieurs journées de mobilisation (barrages filtrants, distribution de tracts aux péages d'autoroute). Paraphé par le patronat et les principales organisations syndicales (CGT, FO, CFDT) le document sanctuarise dans la convention collective un certain nombre de dispositions relatives aux rémunérations des routiers, leur permettant d'échapper à des négociations à la baisse au niveau des entreprises : frais de route, 13^{ème} mois, primes d'ancienneté.

10 jours après, c'était au tour des dockers et des travailleurs portuaires de s'engouffrer dans la brèche ouverte par les routiers en obtenant également la signature d'un accord avec le patronat, conclu après plusieurs journées de grève et de mobilisation (dont le blocage de 2 pa-

quebots dans le port du Havre) sauvegardant le « principe de faveur » c'est-à-dire le fait qu'un accord d'entreprise ne peut pas déroger à la convention collective. Encore un joli coup de canif dans les ordonnances du gouvernement Macron.

Qui n'est pas passé inaperçu ! Les salariés des raffineries ont estimé qu'ils avaient eux aussi un coup à jouer et la CGT a donc lancé un ultimatum au patronat du secteur afin qu'il accepte d'ouvrir des négociations pour signer un accord similaire. Tout le monde garde en mémoire les grands blocages de 2016 ou une bonne moitié des raffineries françaises tournaient au ralenti pour protester contre le projet de loi travail El Khomri de François Hollande

Routiers, ports, raffineries... Ces négociations séparées font débat au sein des syndicats, certains pointant un risque d'émiettement du mouvement social qui offrirait au gouvernement la possibilité d'éteindre les foyers de contestation les uns après les autres. Pour d'autres syndiqués, au contraire, ces victoires constituent le meilleur moyen de vider les ordonnances de leur contenu avant même qu'elles ne soient votées à l'Assemblée Nationale. Thierry Defresne, délégué syndical central CGT de Total, explique ainsi que : « l'année dernière les salariés des raffineries ont été à la pointe de la mobilisation. Ils ont enchaîné les journées de grève, malheureusement trop souvent seuls en première ligne. Pour quel résultat ? Le projet de loi a malgré tout été voté par l'Assemblée Nationale. Cette année nous voulons renouer avec des victoires. Engranger des victoires c'est encore la meilleure façon de construire les mobilisations futures. »

La vraie question qui traverse tous les états-majors syndicaux est de savoir comment construire des batailles sociales lorsque le pessimisme s'installe ? En effet, si une majorité de Français interrogés par les instituts de sondage soutient les grèves et les manifestations contre les ordonnances, seuls 16 % estiment que le mouvement social parviendra à ses fins (sondage Harris Interactive réalisé les 4 et 5 octobre 2017).

« Sur le terrain, les conflits sociaux éclatent régulièrement, note Fabrice Angéi, secrétaire confédéral de la CGT. Notre défi est précisément d'arriver à les faire converger pour construire un mouvement interprofessionnel. Pour éviter d'entrer dans des logiques de grève pour procuration, il faut que ce soit l'ensemble des salariés qui se mobilisent, tous secteurs confondus. »

Une chose est sûre, ce travail de mobilisation est rendu difficile par les divisions. Entre la CFDT qui refuse de manifester, les désaccords qui traversent la direction nationale de FO, les manifestations séparées organisées par les Insoumis, les propos aigres-doux de JL Mélenchon contre les syndicats, il est difficile de redonner confiance aux salariés français et de créer une dynamique efficace. Mais depuis plusieurs semaines les bases ont bousculé les confédérations, jusqu'à obtenir de certaines directions qu'elle s'engage dans la mobilisation du 16 novembre.

Pour leur part, fidèles à la ligne de conduite qu'ils se sont fixée depuis le début des mouvements contre les ordonnances Macron, les communistes respecteront scrupuleusement les décisions prises par les salariés eux-mêmes et leurs syndicats. Ils mettront leurs forces à leur service

Motion de l'AG de grévistes de Fécamp - 19 octobre 2017

Nous, travailleurs mobilisés ce 19 octobre à Fécamp et réunis en assemblée générale, nous inscrivons totalement dans l'appel lancé par l'UL CGT de Nantes le 5 octobre dernier. Face à l'enjeu historique constitué par la casse du Code du travail, il faut une journée de grève interprofessionnelle, dans un délai d'environ 3 à 4 semaines, qui marque le début d'un mouvement de grève reconductible dans tous les secteurs professionnels afin de faire reculer le patronat et l'Exécutif.

Nous joignons ci-dessous le texte cité et nous appelons toutes les structures syndicales à proposer et à construire la nécessaire mobilisation de classe et de masse, seule à même de gagner sur nos revendications.

Motion de l'UL CGT de Nantes à la Confédération

À Nantes, le 5 octobre 2017

Cher.e.s camarades,

Nous sommes tous conscients des attaques sans précédent à l'oeuvre contre le monde du travail. Depuis plusieurs semaines, la lutte contre les ordonnances Macron a commencé. La CGT est à la pointe du combat et tou.te.s nos militant.e.s sont persuadé.e.s qu'une nouvelle défaite sociale aurait des conséquences dramatiques non seulement pour l'ensemble du salariat, mais aussi pour notre syndicalisme de lutte et les valeurs de progrès social qu'il porte. Dans ce contexte, il ne nous paraît pas opportun d'aller discuter avec le gouvernement le 12 octobre sur la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance-chômage, comme pour dire : « les ordonnances sont passées, sujet suivant ! » Aujourd'hui, la stratégie de notre confédération nous interroge et nous inquiète. En effet, à notre sens, elle n'est pas lisible et ne donne pas un signal assez fort aux salarié.e.s qui puisse leur redonner confiance et espoir. Aussi, afin de préparer les esprits dans les entreprises et de construire une lutte puissante et longue à même de nous faire gagner, nous proposons de fixer une grande journée d'action interprofessionnelle d'ici environ 3 semaines dans la perspective d'une grève reconductible, perspective annoncée comme telle. Bien entendu, nous souhaitons que cet appel se fasse dans le cadre d'un syndicalisme rassemblé, mais sans illusion pour ceux qui n'ont eu de cesse d'accompagner les régressions sociales.

À cet effet, nous devons nous donner les moyens de mobiliser toute la CGT d'ici cette date. Un appel national à la grève jusqu'à la fin de l'année est nécessaire pour toutes les branches afin de couvrir tou.te.s les grévistes sur la période. Aux UL, aux UD, aux Fédérations de contacter individuellement les responsables de tous nos syndicats afin que partout des assemblées générales soient déclenchées dans les entreprises pour convaincre les salarié.e.s de la gravité de la situation et de la nécessité de la grève pour faire reculer le gouvernement. Par ailleurs, il serait souhaitable que des moyens financiers soient dégagés pour permettre à la lutte de tenir, par exemple des caisses de luttes et d'autres moyens à inventer. Tout cela doit être annoncé publiquement afin de montrer aux salarié.e.s que nous sommes prêts à y aller pour de bon. Qu'avons-nous de plus à perdre ? Nous devons mettre toutes nos forces dans la bataille avant qu'il ne soit trop tard.

Comptant sur vous, soyez assuré.e.s, cher.e.s camarades, de tout notre plein engagement pour notre CGT et ses valeurs

Bien fraternellement

L'Union Locale CGT de Nantes

Mélenchon critique les syndicats

Semblant les renvoyer dos à dos, l'ancien candidat à la présidentielle regrette l'incapacité des syndicats à s'unir contre les ordonnances et à répondre à son invitation à une manifestation commune: « Nous avons passé la main de la conduite du combat. (...) La suite a été bien

décevante. De ce leadership, que sort-il? Fort peu. À vrai dire: rien », écrit-il sur son blog, estimant que la FI « avait fait son travail ». « Le “vieux monde” impuissant à vouloir et à changer quoi que ce soit, ce n'est peut-être pas qu'un thème politique », conclut-il. *Ambiance.*

[Pour en savoir plus](#)

Sébastien Jumel : «La mobilisation sociale ne se décrète pas»



Interviewé lors de l'émission [«Questions d'info» LCP-Le Monde-franceinfo-AFP](#), Sébastien Jumel, porte-parole des députés communistes, a déclaré jeudi, en direction de Jean-Luc Mélenchon : «Je ne veux pas faire de critique implicite, je ne suis pas là pour commenter tous les faits et gestes de Jean-Luc Mélenchon» mais «la mobilisation sociale ne se décrète pas».

«Les syndicats s'y essaient avec force, avec sérieux, avec esprit de responsabilité, il leur appartient de continuer à travailler aux convergences nécessaires à bâtir pour faire grandir la mobilisation.

« Et nous, notre responsabilité politique, c'est de donner de la perspective, de l'espoir, un prolongement alternatif au mouvement social.

Souvent, le mouvement social a du mal à émerger lorsque l'alternative politique a du mal à émerger elle-même», a poursuivi l'ancien maire de Dieppe.

«Quand on a affaire à un gouvernement aussi brutal», «multipliant les humiliations de classe, il n'y a pas de place pour la polémique dans l'opposition (...)

On a des relations de travail efficaces avec les parlementaires LFI, avec François Ruffin, avec Clémentine Autain, avec l'ensemble des parlementaires», a relevé M. Jumel.

«Les journalistes, et je ne les stigmatise pas en disant ça, ont considéré qu'il y avait une opposition à Macron. Non, il y a des oppositions, elles ont vocation à s'additionner, à multiplier leurs forces»

Pour la CCI, les salariés seraient-ils des criminels ?

On se souvient de François Hollande, qui appelait les salariés « les sans dents ». On se souvient également d'Emmanuel Macron, pour qui les manifestants et les grévistes du monde du travail sont des « fainéants ». Mais la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Fécamp vient de faire encore plus fort, dans la morgue et le mépris de classe, en invitant les patrons de PME et de PMI du coin à un débat sur les ordonnances Macron qui sera animé, non pas par un spécialiste du droit social ou un spécialiste du droit du travail, mais par une spécialiste... en droit pénal et en sciences criminelles ! Sans commentaire... Ou plutôt, si, un commentaire : soyons nombreux à nous mobiliser ce jeudi 16 novembre

**Club PME-PMI
de Fécamp-Bolbec**
 CCI
SEINE ESTUAIRE

CONFÉRENCE :
La loi Travail : Les 5 ordonnances
Le Club PME PMI vous invite le
Jeudi 09 Novembre 2017
À partir de 18h30, à la CCI
16 bis avenue Foch 76210 Bolbec

Mme Anne Onime
100 rue Styne
76 210 BOLBEC

Madame, Monsieur,

La loi travail a été adoptée par l'Assemblée nationale le 21 juin 2017 grâce à l'article 49-3. Elle vise à augmenter la compétitivité des entreprises en leur donnant plus de souplesse. Mais elle a également pour objectif d'améliorer les conditions de travail des salariés.

Celle-ci regroupe 5 ordonnances qui vous seront présentées le :

Jeudi 09 Novembre 2017 à 18h30 à la CCI à Bolbec.

Animée par Emmanuelle GWIAZDOWSKI (Maîtrise en droit-droit pénal & sciences criminelles à l'Université de Paris Panthéon Sorbonne), cette conférence portera sur la Loi Travail, avec 30 à 45 min de présentation suivies de questions-réponses.

La soirée se clôturera par un cocktail.

Inscription impérative par retour du coupon-réponse ci-dessous avant vendredi 27 Octobre :
CCI Seine Estuaire - Tél : 02 32 84 47 49

Email : mbourgault@seine-estuaire.cci.fr ou sloriotvauquelin@seine-estuaire.cci.fr

COUPON-REPONSE

Raison sociale :

Nom/Prénom :

Fonction :

Email :

Tél :

Participera **Ne participera pas**

à la conférence sur la loi Travail le 9 Novembre 2017 à Bolbec

Sera accompagné de :

Merci de retourner votre coupon-réponse avant le 27 Octobre à mbourgault@seine-estuaire.cci.fr ou sloriotvauquelin@seine-estuaire.cci.fr

La Fête de l'Humanité Normandie

ROUEN PARC EXPOSITIONS

25 & 26
NOVEMBRE
2017

VALD
DANAKIL
HEYMOONSHAKER BRAV'

PARENTS
ADULTE

15€

LES 2 JOURS

25€

EN
POINTS DE VENTE
COMMERCIAUX

30€

SUR
PLACE

GRATUIT - DE 15 ANS